



MOT DU MAIRE



L'ÉLU MUNICIPAL

L'été est souvent trop court et l'hiver trop long dit-on ! Il n'en demeure pas moins que la saison estivale régénère nos batteries!

Le conseil municipal quant à lui conserve mensuellement pendant l'été ses séances publiques et ses rencontres de travail. Toutefois, il arrive que les rencontres des différents comités municipaux, dont chaque conseillère et conseiller sont attirés soient ralenties, conséquence associée aux vacances estivales du personnel.

Pour ma part, le même phénomène se produit et s'élargit au niveau des comités intermunicipaux et régionaux. Néanmoins, l'agenda de septembre confirme la reprise des activités de façon régulière avec une intensification marquée pour octobre et novembre occasionnée par la préparation du budget municipal, lequel est déposé habituellement avant le 31 décembre.

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Ce constat m'amène à vous parler de la Semaine de la municipalité qui a lieu cette année du 8 au 14 septembre. Auparavant, celle-ci était au début du mois de juin.

Créée en 1988, cet événement vise à promouvoir la démocratie et l'organisation municipale, à sensibiliser la population à l'importance de l'engagement citoyen et à mieux faire connaître l'administration municipale.

Règle générale, le conseil municipal définit les projets et les actions à poser et les employés les accomplissent afin de donner un service à la hauteur du porte-

feuille municipal et ce, le plus équitablement possible.

Certains services municipaux sont facilement identifiables alors que d'autres le sont moins. J'aimerais vous faire part en cette Semaine de la municipalité du travail des membres du conseil qui est à mon avis, souvent sous-estimé.

La grande majorité des Ébouloises et Éboulois connaissent globalement les services municipaux, entre autres, les services administratifs tels que la taxation, la comptabilité, l'urbanisme, la gestion des matières résiduelles, le service de voirie dont l'entretien des routes, le déneigement, etc., le service incendie, le traitement de l'eau potable et des eaux usées, travaux qui sont réalisés par le personnel municipal.

Par ailleurs, l'engagement de citoyennes et citoyens permet de compléter d'autres services tout aussi essentiels à la vie municipale. Ainsi, la municipalité compte sur une trentaine de pompiers volontaires pour son service en incendie.

Avec d'autres bénévoles, les membres du conseil et moi-même à titre de maire, sommes représentants sur différents comités, associations ou organisations sans but lucratif et même au niveau des conseils d'administration.

Voici une liste d'organismes pour lesquels les élus participent : Comité consultatif en urbanisme, comité touris-

tique et des loisirs, comité de Sécurité publique et civile, comité des ressources humaines et convention de travail, la Société des traversiers, le club de ski de fond, la Papeterie St-Gilles, la MDJ La Baraque, la bibliothèque F-A-Savard et le Camp le Manoir.

En plus de ces présences, les membres du conseil assistent annuellement à pas moins de dix séances de travail et d'échanges sur différents dossiers administratifs ou politiques. Ces rencontres ont lieu en soirée et en fin de semaine au besoin.

Quant à ma fonction au conseil des maires de la MRC de Charlevoix, j'assiste tous les mois à la séance ordinaire du conseil et à la séance du comité administratif de la MRC en plus des convocations supplémentaires de rencontre de travail qui se présentent de six à huit fois par année. Je représente également la MRC au comité du plan de développement de la zone agricole et participe également au comité de la Sécurité publique.

Je suis membre du conseil d'administration de la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) à titre de représentant des deux MRC de Charlevoix pour la région de la Capitale nationale et vice-président de la commission permanente sur la sécurité publique, transport et technologies de l'information de cet organisme

À ces activités, s'ajoutent des représentations dites politiques au plan provincial, régional et auprès (**suite page 2**)

Dans ce numéro :

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Mot du maire | 1 - 2 |
| Mot du maire, (suite) | 2 |
| Signalisation routière, Coop éperlans | 2 |
| Du côté de la Bibliothèque | 3 |
| Gestion des matières résiduelles | 3 |
| Avis public — MDJ la Baraque | 4 |
| Rentrée scolaire — Annonces | 4 |

DÉFIBRILLATEURS

La municipalité a procédé à l'installation de trois défibrillateurs dans les lieux publics, soit : à l'entrée de l'édifice municipal des Éboulements, à la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes et à la Société des traversiers du Québec. Destiné à rétablir le rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique, cet appareil est accessible à tous et d'une grande simplicité d'utilisation. Si une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant vous, n'hésitez pas à vous en servir ! Vous pourrez peut-être lui sauver la vie !

Mot du maire (suite)

d'organismes locaux, notamment la club FADOQ, le cercle de Fermières, la Commission scolaire, la Chambre de commerce, etc.

Finalement, j'ai tenté de vous décrire l'implication politique d'un membre de votre conseil municipal. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que le désir d'agir pour le bien-être de tous les citoyennes et citoyens d'une municipalité est essentiel dans cette fonction. Profitez de cette Semaine de la municipalité pour échanger avec un ou des élus municipaux !

CÔTE À GODIN

La municipalité s'assure d'un suivi régulier et constant avec le service responsable du Ministère des Transports dans le dossier de la côte à Godin.

À la demande du MTQ, des forages sont réalisés depuis août afin de préciser davantage les travaux de correction et de prévention dans ce secteur déjà identifié à risque de glissement de terrain. Un appel d'offres est en cours de préparation pour les plans et devis en ingénierie

des travaux à exécuter suivant les recommandations dudit service.

Si vous me demandez une date prévisible pour son ouverture, je vous répondrai qu'avec la venue de l'automne et de l'augmentation habituelle des précipitations, il est peu probable qu'elle ait lieu cette année. Pour l'instant pas de travaux possibles si le sol est gorgé d'eau en raison du site et de la structure du sol. Plus l'automne avance, moins de possibilité pour les travaux et sa réouverture !

RÈGLEMENTS

Lors de la séance du conseil le mardi 3 septembre, les membres du conseil ont adopté le règlement concernant la prévention et le combat des incendies et un projet de règlement sur la qualité de vie.

Dans les deux cas, ces règlements ont une relation directe sur les devoirs et responsabilités des propriétaires ou locataires d'immeubles.

À titre d'exemples, tout propriétaire ou locataire doit s'assurer du bon fonctionnement des avertisseurs de fumée ou du

système d'alarme si utilisé ainsi que du bien-être d'un animal en sa possession.

Le projet de la qualité de vie a été revu dans son intégralité par toutes les municipalités de la MRC afin d'assurer une application uniforme et efficace des règles de vie par les agents de la paix, les officiers municipaux et les agents de la SPCA et d'éviter l'incompatibilité des règlements portant sur un même sujet sur tout le territoire.

Il renferme plus particulièrement des normes à respecter en ce qui a trait aux systèmes d'alarme, aux animaux, au stationnement, au colportage, aux nuisances, à la paix et au bon ordre. Ils contiennent des dispositions administratives ou pénales pour quiconque contrevient à une disposition desdits règlements.

Le règlement sur la qualité de vie sera adopté avec ou sans modification lors de la séance du conseil d'octobre prochain.

Pierre Tremblay, maire

SIGNALISATION ROUTIÈRE



En 2018, et encore aujourd'hui, de nombreuses plaintes tout à fait justifiées de citoyennes et citoyens concernant la vitesse excessive dans le secteur de la Seigneurie, comme sur la route du Fleuve et le chemin du

Quai, nous sont acheminées, et ce, malgré les panneaux de limites de vitesses installés à des endroits stratégiques.

L'an dernier, la municipalité faisait l'acquisition de cinq affiches grandeur nature d'une petite fille tenant dans ses mains le message « **Ralentissez pour ma sécurité** » et les installait dans les chemins du domaine de la Seigneurie.

Plusieurs commentaires positifs ont suivi cette initiative et les résidents ont constaté une diminution de la vitesse des véhicules à l'approche de ces affiches réalistes. Toutefois, après quelques semaines, une « *petite fille* » était endommagée par un véhicule, malgré le fait qu'elle soit solidement installée au centre de la voie et

qu'elle ait été conçue pour résister aux chocs.

La municipalité s'est empressée de la réparer et de la remettre en place. Peu de temps après une autre petite fille subissait le même sort.

Pendant la période hivernale, les affiches ont été remisées et installées de nouveau au printemps.

C'est avec consternation que peu de temps après, le même scénario s'est reproduit et que trois des cinq petites filles sont frappées délibérément, car des citoyens ont affirmé avoir vu des véhicules avancer et reculer sur les affiches, sans toutefois pouvoir les identifier hors de tout doute.

Il est extrêmement dommage que les efforts de sensibilisation soient accueillis de cette façon, que l'argent investi (environ 2 500 \$) pour l'acquisition de ces affiches ne soit pas rentabilisé et que des conducteurs sans scrupule s'amuse à détruire les biens publics.

Nous demandons votre coopération afin de dénoncer les personnes qui se plaisent à détruire ces panneaux ou tout autre matériel utilisé par la municipalité pour la sécurité routière ou pour tout autre objectif. Nous demandons de respecter et ac-

cueillir des moyens que nous mettrons en place dans l'avenir, peu importe le secteur. La tranquillité villageoise et la sécurité de tous dépendent des agissements de chacun de nous!

ÉTÉ COOPÉRATIF CHEZ LES ÉPERLANS

L'été 2019 a marqué la seconde saison d'opération de l'ancienne piscine de l'Auberge Beauséjour par la Coopérative des Éperlans. La coop, qui compte désormais 35 membres/familles, a profité de l'occasion pour créer des liens avec une autre coopérative de la communauté, la Mini-Coop de travail les HOT-JET'S, composée de jeunes fréquentant la MDJ La Baraque des Éboulements.

Âgés de 12 et 13 ans, les jeunes membres de la coopérative jeunesse de services ont effectué divers menus travaux pour leurs concitoyens, découvrant le milieu du travail et les tenants et aboutissants du mode coopératif. À l'invitation des « Éperlans », les 5 jeunes HOT JET'S et leurs animatrices ont fait 4 visites à la piscine, le tout culminant par un barbecue convivial le 25 juillet.

À l'été prochain!

Émilie Bernier

ACTIVITÉ À NE PAS MANQUER

« Les Fondues d'ici »

Le dimanche 27 octobre 2019 à 15 h

Venez découvrir le bonheur de la fondue avec **Jean-François Guay**, chef cuisinier et conférencier de passage à la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard.

Cette conférence porte sur les produits de **1001 fondues**, une entreprise locale spécialisée dans les fondues au fromage. Pour mieux apprécier la dégustation, la conférence débute par l'histoire de la fondue, quelques notions sur les accompagnements puis l'accord entre les saveurs.

Vous aurez aussi l'occasion de déguster quelques-unes des Fondues d'ici.

Lieu : Édifice municipal, 2335, route du Fleuve, salle de la FADOQ, Les Éboulements.

Inscription obligatoire, frais de 5 \$ par personne, payable à l'entrée.

bibliotheque@leseboulements.com

EXPOSITION

Les marionnettes de « L'envolée » Mi-septembre à la mi-janvier

Les merveilleux oiseaux géants multicolores de Madame Sandrine Thibout seront exposées à la Bibliothèque. Fabriqués par les jeunes de la région ils se sont fait connaître lors de la « Fête du village », qui s'est tenue au Camp le Manoir en juin, où elles ont eu un franc succès. Elles animeront la bibliothèque tout l'automne !



APPEL À TOUS

Les bénévoles se font de plus en plus rares! Nous avons donc pensé vous consulter, abonné-utilisateur, pour connaître votre point de vue.

Nous songeons à annuler l'ouverture de la bibliothèque les mardis en soirée, il resterait donc les dimanches et mercredis, de 13 h à 15 h 30.

Qu'en pensez-vous? Soyez nombreux à nous écrire: bibliotheque@leseboulements.com
Ou laissez votre commentaire à la bibliothèque.

Également, nous avons un problème de retour de livres de la part des élèves de l'École Léonce-Boivin. Nous nous adressons à vous, **PARENTS**, afin de vérifier si quelques livres appartenant à la bibliothèque auraient été oubliés à la maison. Nous vous remercions de votre diligence et comptons sur votre collaboration !

Les amateurs de **Scrabble duplicate** sont invités à se joindre à l'équipe très dynamique tous les lundis à compter de 13 h à la bibliothèque.

Six cents (600) nouveaux livres seront en tablette à compter du 17 septembre prochain. Cette rotation permet de renouveler le tiers de la collection fournie par le Réseau des bibliothèques.

Vous souhaitez vous intégrer dans votre communauté? N'hésitez pas à vous joindre à notre équipe de **bénévoles**, des gens sympathiques et très actifs.

HORAIRE RÉGULIER: mardi soir, mercredi et dimanche en après-midi

Nous joindre:

bibliotheque@leseboulements.com/418 489-2990

Portail Internet:

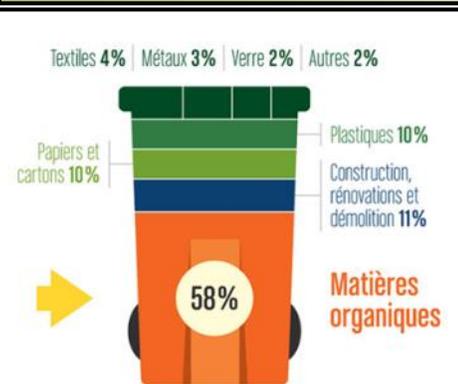
www.mabibliotheque.ca/leseboulements

Adresse : 2335, route du Fleuve, local 210 /

Les Éboulements (QC) G0A 2M0

Francine Bolduc, responsable

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES—CHANGEMENT



Afin de poursuivre la mise en œuvre de son Plan de gestion des matières résiduelles, la MRC de Charlevoix avise les citoyens que la fréquence de collecte des déchets (bac vert) diminuera à une (1) collecte toutes les trois (3) semaines, à compter de janvier 2020. Cette modification a pour but de réduire le volume des déchets et d'encourager l'utilisation du bac brun pour les matières organiques.

En utilisant adéquatement votre bac brun, vous remarquerez que le bac à déchets ne contient pratiquement plus rien. Puisque le bac brun est collecté à chaque semaine de mai à octobre, la problématique d'odeurs ne se présentera pas si vous le déposez à la rue à chaque collecte.

Selon Recyc-Québec, 58 % du contenu du bac à déchets est constitué de matières organiques qui peuvent être valorisées en les déposant dans le bac brun. La valorisation des matières organiques permet de produire du compost, qui est un amendement utile pour le sol, plutôt que de produire des déchets qui finiront dans un site d'enfouissement.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Charlevoix au 418 435-2639 (poste 6012).

Merci de votre collaboration!

COLLECTE DES ENCOMBRANTS Le mardi 22 octobre 2019



Il est temps de réserver votre cueillette d'encombrants d'ici le 9 octobre à 16 h en composant le 418 435-2639, poste 6012 ou par courriel à: srochette@mrccharlevoix.ca.

Les encombrants ne doivent pas peser plus de 125 kg et un maximum de six (6) articles par résidence est autorisé.



IMPORTANT:

Seuls les encombrants sont collectés. Les déchets domestiques, les matériaux de construction, les fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS :

Que le règlement N° 217-19 intitulé :

« Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité des Éboulements afin de modifier les usages autorisés dans la zone V-05 du PAE développement résidentiel de la Seigneurie phases IV et V ainsi qu'ajouter un usage complémentaire dépanneur au projet d'ensemble écotouristique »

est entré en vigueur le 12 juillet 2019 à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Charlevoix.

Que le règlement N° 218-19 intitulé :

« Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 695 000 \$ »

est entré en vigueur le 8 juillet 2019.

Que le règlement N° 219-19 intitulé :

« Règlement décrétant l'acquisition et l'installation de compteurs d'eau et un emprunt de 50 000 \$ »

est entré en vigueur le 7 août 2019.

Que le règlement N° 220-19 intitulé :

« Règlement sur les compteurs d'eau »

est entré en vigueur le 3 juillet 2019.

Une copie de ces règlements, est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet (www.leseboulements.com).

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Jimmy Perron
Emmanuel Deschênes
Mario Desmeules
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!
www.leseboulements.com et
Notre page Facebook : municipalité
des Éboulements

MDJ LA BARAQUE

Pour son 10^e anniversaire, la maison des jeunes La Baraque des Éboulements est fière de vous inviter à son après-midi portes ouvertes, samedi le 21 septembre de 13 h à 16 h au 2389, route du Fleuve. Une belle occasion de vous montrer le réaménagement des locaux de l'organisme qui a été effectué en août dernier, en plus de vous informer des activités et des projets à venir.

Cette activité gratuite est ouverte à toutes et à tous!

Sur place, la tournée **Skate For Fun de Qc.SkateboardCamp** fera une démonstration et offrira un atelier d'initiation à la planche à roulettes sur le site de la patinoire.

Des prix de présences seront remis aux participant.e.s. De plus, rafraîchissements et collations seront disponibles sur place.

Informations : 418.635.1026

mdjlabaraque@leseboulements.com

Cassandra Lessard, directrice



À L'OCCASION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE,

tous les conducteurs sont appelés à la prudence pour assurer la sécurité

des écoliers, qu'ils soient à pied ou à bord du transport scolaire!

- Veuillez immobiliser votre véhicule à plus de 5 mètres d'un autobus scolaire dont les feux intermittents ou le signal d'arrêt obligatoire sont en usage.

- Ne pas croiser ou dépasser un autobus dont le signal d'arrêt obligatoire est déployé ou dont les feux intermittents sont en marche.

C'est jaune, préparez-vous à arrêter!

Les conducteurs d'autobus signalent à l'avance leur intention de s'immobiliser pour ralentir la circulation devant et derrière eux, et d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération. Cette mesure vise à protéger la vie de nos enfants! Préparez vous à arrêter lorsqu'un autobus active ses 4 feux jaunes d'avertissement ou de détresse. Merci!

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 4 septembre : Ouverture du local

Mardi 10 septembre : Base-ball poche (inscription)

Mercredi 11 septembre : Activités régulières

Jeudi 12 septembre : Bridge (début)

Samedi 14 septembre : Souper d'ouverture (Rachelle)

Mercredi 18 septembre : Bingo

Mercredi 25 septembre : Activités régulières

Mercredi 2 octobre : Activités régulières au local

Mercredi 9 octobre : Activités régulières (dons des produits de la terre)

Mercredi 16 octobre : Bingo

Mercredi 23 octobre : Activités régulières

Mercredi 30 octobre : Dîner, cartes en après-midi

Tous les mardis en soirée : base-ball poche. Tous les jeudis p.m.: bridge

À LOUER: 2 logements 3 1/2 au 2242, route du Fleuve. Admissible aux 50 ans et plus à faible revenu. Si intéressé, contacter Madame Hélène Desmeules au 418-635-1272

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI, 3 septembre à 20 h

LUNDI, 7 octobre à 20 h

LUNDI, 4 novembre à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi. Fermé en après-midi jusqu'au 11 octobre. Par la suite, du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE : DANIÈLE TREMBLAY
CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME : MATHIEU BILODEAU
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE : VALÉRIE TREMBLAY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

CHEF D'ÉQUIPE :

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 7 novembre 2019. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay à dtremblay@leseboulements.com